

Société d'Etudes du Psychodrame

Pratique et Théorique

Henri Fromm

Psychodrame d'enfants 3

Martine Rive

Indications de psychodrame analytique pour enfants 11

Elena B. Croce

La « guerre des sexes » : un fragment de discours de groupe en psychodrame 17

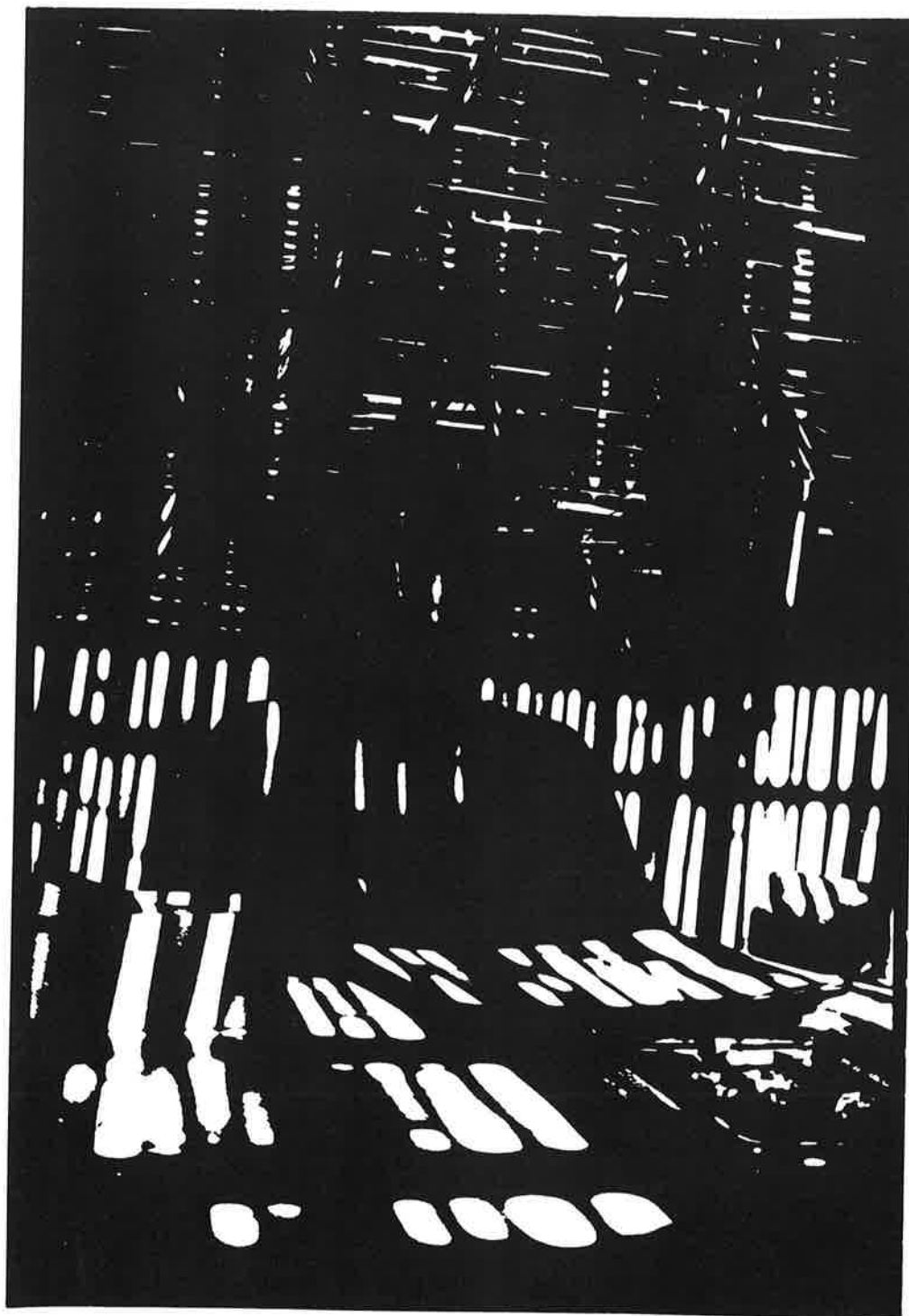
Claire Poirot-Hubler

Transfert en psychodrame 30

Eliane Pons et Jean-Jacques Pinto

Groupe, individu, sujet 35

Nouvelles de l'Association 41



PSYCHODRAME D'ENFANTS (*)

1 - Psychodrame et entretiens préliminaires :

Je vais vous parler de psychodrame d'enfants et commencerai, par ce qui me paraît primordial et permet d'aménager un espace psychodramatique, les entretiens préliminaires.

En effet, comme pour les psychothérapies d'enfants, les entretiens préliminaires sont fondamentaux. Je vous donnerai tout à l'heure l'exemple d'un cas où il y eu, à la suite du psychodrame, une certaine amélioration pour l'enfant. Mais pendant toute la cure, il y eu un dérapage du fait que les entretiens préliminaires n'avaient pas été menés correctement.

Avant d'aborder ce cas je ferai un bref rappel, qui je suppose vous paraîtra extrêmement classique.

On sait bien, en ce qui concerne les psychothérapies d'enfants, qu'il n'est pas habituel que les enfants demandent eux-mêmes une aide. La plupart du temps ce sont les parents qui les amènent. Freud l'avait remarqué d'emblée : les parents viennent pour que les enfants changent, mais dans le sens où eux le désirent.

Il est donc essentiel, que lors des entretiens préliminaires, les parents acceptent qu'il puisse s'agir d'autre chose que du symptôme précis pour lequel ils sont venus consulter.

Il s'agit, à partir de la demande des parents, de permettre à l'enfant de se situer. C'est ce décalage, qui fait passer d'une demande, qui n'est pas celle de l'enfant lui-même, à une démarche où il pourra être question de lui.

On pourrait reprendre là, ce qui a été dit dans la littérature analytique, sur la nécessité de dire devant l'enfant l'histoire familiale.

Précisons, que dans le psychodrame, il s'agit d'un espace imaginaire, aussi bien pour l'enfant que pour l'adulte. Et pour que cet espace imaginaire soit garanti, il faut que le psychodramatiste soit dans la position de faire jouer quelque chose, c'est-à-dire qu'il ne soit pas dans la

*Texte établi à partir d'un exposé et des réponses aux questions qu'il a suscitées lors d'une journée d'étude à Rome.

même position que les autres adultes, qu'il n'y ait pas collusion avec le discours des parents. Sinon, je pense qu'il peut y avoir des effets, qu'un certain nombre de scènes proposées par l'enfant peuvent être jouées, mais ça ne pourra pas être défini comme une cure psychodramatique. Car alors l'adulte sera en position de miroir — et non plus d'analyste —. L'enfant à travers ses jeux « communiquera » un certain nombre de choses à l'adulte et il y aura sans doute des bénéfices. Mais il deviendra difficile d'articuler ce qui a pu être joué à l'histoire familiale. Dès lors quelque chose aura été communiqué, mais on en restera là.

Je vais à ce propos reprendre un cas assez ancien, où les premiers entretiens se sont en effet mal déroulés, puisque j'avais accepté de prendre en « dépôt », une information, hors de la présence de l'enfant, et je vais essayer de vous montrer ce qui a surgi dans la cure.

Il s'agit d'une pré-adolescente de 12, 13 ans qui avait des troubles physiques importants : elle était amblyope, et avait la plus grande difficulté à lire un texte écrit. La première fois qu'elle est venue dans mon bureau elle s'est mise à fouiller dans les dossiers, sans réussir à lire quoi que ce soit. Je voyais bien qu'elle cherchait quelque chose, mais je ne savais pas quoi. La mère me raconte aisément les difficultés de la petite enfance, difficultés dues en partie aux troubles visuels, liés à une atteinte du nerf optique. On me parle aussi des difficultés scolaires. Puis la mère s'interrompt et me dit : « Bon, écoutez, il faudrait que je vous parle toute seule ». Je dois dire, qu'à l'époque j'étais débutant et que j'ai accepté. Rétrospectivement, je me dis que j'ai eu tort et que si un certain nombre de choses ne peuvent être dites devant l'enfant, il n'y a pas lieu d'entreprendre une psychothérapie. Ce que j'ai appris, une fois l'enfant sortie, c'est que le père, celui dont elle portait le nom, n'était pas le père biologique. Pour camoufler à l'enfant, ce qui était inscrit sur le livret de famille, c'est-à-dire qu'elle avait été reconnue par le père, au moment du mariage des parents, quelques mois après sa naissance, on lui avait raconté un roman : au moment où elle avait été conçue les parents n'étaient pas mariés, et le père avait été rappelé par l'armée (c'était au moment de la guerre d'Algérie). Ils n'avaient donc pu se marier qu'au retour du père, assez longtemps après sa naissance.

Je résume tout cela parce que ce qu'elle a joué ensuite pendant des mois tournait toujours autour du même sujet. C'était toujours des histoires d'enfants adoptés ou ravis, enlevés. Il y a donc eu prolifération d'histoires imaginaires, qui pouvaient être jouées, mais par rapport à quoi, je ne pouvais plus intervenir.

Cela pose le statut, de ce qu'elle jouait là dans ce forçage imaginaire car si elle jouait toujours la même histoire, si elle persévérait, c'est que l'essentiel de ce qu'elle cherchait, c'est-à-dire une parole, lui manquait.

Cette histoire me fait tout à fait penser au jeu spontané chez l'enfant. Je me rappelle très bien que lorsque mon père est mort, je ne l'ai

pas dit tout de suite à mon fils ; j'ai attendu un petit peu. Ce qui m'a décidé d'ailleurs à en parler, c'est que pendant une semaine je l'ai vu jouer à des histoires d'ambulances, d'hôpitaux, de catastrophes. C'était un jeu spontané, qui était destiné, à ce qu'une parole vienne s'articuler à ce qu'il avait perçu de la situation.

Dans le cas de cette adolescente, c'était pour moi relativement clair. Sa recherche, sa quête par rapport à l'histoire familiale s'exprimaient dans ces jeux, mais comme je ne pouvais pas forcer les parents à parler, le jeu psychodramatique devenait un jeu spontané, sous le regard d'un adulte. Ce qui correspond à ce que Winnicott écrit dans « Jeux et Réalité », que dans une consultation, il y a des enfants qui veulent lui communiquer quelque chose, et que le jeu contrôlé par lui est comme un miroir. Mais il ne me semble pas que l'on soit là dans le registre d'une intervention psychodramatique.

Je pense que si, dans l'entretien, je n'avais pas fait sortir l'enfant, ou si tout au moins, j'avais pris la précaution de signifier, qu'il y avait des choses que sa mère ne pouvait dire devant elle, et que c'était de cela, qu'il pourrait être question par la suite, elle aurait sans doute, dans un premier temps joué les mêmes choses.

Mais alors, il aurait été possible de souligner la répétition des jeux et l'articuler à l'histoire familiale. Ce qui aurait permis de faire la part du fantasme, car après tout, le père même s'il n'était pas le père biologique s'était beaucoup occupé d'elle depuis sa toute petite enfance.

2 - D'une possible intervention psychodramatique :

J'ai essayé de définir le cadre psychodramatique de l'extérieur, à partir des entretiens préliminaires. Essayons maintenant de partir du jeu. Faire jouer un adulte, c'est quand même, comme dans le jeu de la bobine, lui donner l'illusion qu'il pourra maîtriser la situation : c'est le premier pôle du jeu ; l'idée qu'on pourra reprendre ses cartes et être le protagoniste de son histoire. L'autre pôle apparaît dans le jeu ou l'après-coup du jeu. C'est le retour d'un signifiant, d'un souvenir refoulé. Autrement dit c'est quand on passe d'une supposée maîtrise à l'évocation, qu'il y a surprise pour l'adulte. Faire jouer une scène a donc un sens précis par rapport au cadre institué.

Mais les enfants jouent tout le temps. Non seulement seuls, mais aussi en groupe. Les psychologues ont d'ailleurs étudié la question. La proposition de jouer n'a pas exactement la même portée. Le jeu dans un groupe d'adulte vient prendre la place que peut avoir l'association libre en psychanalyse. Au point qu'en psychodrame, quand il y a résistance, c'est résistance au jeu. Les enfants ne résistent pas de la même façon. Ils peuvent à la limite jouer sans arrêt dans un groupe. Mais alors quelle différence y aura-t-il par rapport à ce qui se passe spontanément ?

J'ai évoqué une première différence ce matin. Ils jouent sous le regard de l'adulte qui fait miroir. C'est déjà un changement, mais je ne crois pas qu'on soit déjà dans le cadre psychodramatique.

Je vais maintenant vous parler d'un cas inverse du précédent. Il s'agit d'un enfant de sept ans, que je reçois la première fois avec ses grands-parents. On m'apprend que le père est mort et ça reste un petit peu mystérieux. La mère travaillant, il était confié aux grands-parents, qui sont inquiets de sa turbulence. L'enfant, lui, écoute tout. Comme je n'avais pas vu la mère, je lui envoie un petit mot, pour qu'elle puisse m'en dire un peu plus. Elle revient avec l'enfant et finit par me dire de façon très détachée, que le père s'était suicidé. Il y avait une sorte de dénegation de sa part, de ce que cet épisode pouvait représenter pour l'enfant. D'après elle, tout allait bien, sauf qu'il était très instable à l'école. En fait, il était tout à fait inquiétant, ne tenant pas en place, éclaté. L'enfant au moment du suicide était seul à la maison avec son père. Celui-ci, dans un délire de jalousie, avait pris son pistolet (il était policier) et s'était tiré une balle dans la tête. Toute la famille niait de façon étonnante que l'enfant ait pu percevoir quoi que ce soit. Lui par contre, laissait entendre à travers les dessins qu'il avait faits tout en écoutant sa mère, qu'il avait assisté à ce suicide. La version de la mère était qu'il se trouvait dans la chambre d'à côté et qu'il ne s'était aperçu de rien. Ce qui laissait cet enfant aux prises, seul, avec ce qui s'était passé.

Au début il a joué des scènes scolaires, réelles. C'était un enfant incapable de rester en place deux minutes, il était complètement éclaté, sautant du coq à l'âne, bougeant tout le temps, manifestant une anxiété que nous n'arrivions pas à canaliser.

Puis très vite, il a demandé à jouer des scènes imaginaires, qui se répétaient indéfiniment. Le scénario était toujours le même. Il me demandait de jouer, on m'amenait à l'hôpital, j'avais un trou à la poitrine, on me faisait des radios, on me sauvait et puis ça recommençait et ça durait. C'est-à-dire qu'il faisait revenir son père en le sauvant imaginairement.

C'étaient des scènes qui étaient effectivement une dénegation totale de la situation, et je ne vois pas comment j'aurais pu lui faire jouer une scène réelle, parfaitement traumatique. Cet enfant jouait imaginairement le retour de son père, bien qu'il fût mort.

Ce scénario a duré plusieurs mois, jusqu'au moment où les choses se sont dénouées dans le jeu. Une séance où ce n'était pas moi qui animais, il a proposé le même genre d'histoire : on me transportait dans un cercueil, puis du cercueil je pouvais à nouveau sortir et à ce moment la coanimatrice n'a pas pu supporter — c'est pour cela qu'elle est intervenue — et lui a dit : « Eh bien maintenant il est mort ». Là-dessus, il s'est arrêté ; il était parfaitement libéré. Ce qui l'a arrêté, c'est la coanimatrice qui a trouvé une parole (apparemment) banale qui n'avait pas été dite par la mère. A partir de ce moment il a pu commencer à faire le deuil

de son père.

Le moment où ça s'est en partie dénoué, c'est effectivement, quand une parole, extrêmement simple a pu s'articuler à ce jeu fantasmatique, et le remettre en place.

Question : Ça donne des frissons, si tu avais eu la mauvaise idée de le dire toi-même... Oui, en effet. Vous avez tout à fait raison. Ce n'était pas moi qui devais le dire. C'était la personne qui faisait fonction de figure maternelle.

Question : Était-ce un psychodrame individuel ou en groupe ? C'était un groupe au départ, mais l'enfant s'était retrouvé tout seul, les autres ayant arrêté. C'est pour cela que j'avais accepté de jouer. Je ne suis pas sûr que j'aurais accepté autrement.

Je dois quand même ajouter que je l'ai pris ensuite en psychothérapie individuelle et que ce n'est qu'alors, qu'il a pu envisager de cesser de venir, tout en maintenant la possibilité qu'il revienne me voir ou m'écrive, plus tard. La question de la dette et l'analyse du transfert n'ont été abordés qu'ensuite, une fois ces scènes répétitives disparues.

Le point central, a certainement été l'intervention dans le jeu. Peut-être était-ce une construction. Si c'est le cas, ce n'était pas du tout arbitraire : ce qui a permis à la coanimatrice d'intervenir, c'est ce que la mère avait transmis lors du premier entretien, son impossibilité à dire quelque chose à propos de ce suicide.

C'est l'inverse du cas précédent : ce que cet enfant venait chercher, c'était une parole non dite, et le jeu fantasmatique revenait pour l'appeler, cette parole ; mais ici nous pouvions intervenir, car il avait été fait mention de tout cela devant l'enfant.

Question : Le jeu en psychodrame est quelque chose qui n'est ni un rêve, ni la réalité ; que peut-on demander aux enfants de jouer ? C'est une question qui revient tout le temps. Faut-il faire jouer uniquement des scènes réelles ? Vous savez qu'à la S.E.P.T., dans les groupes d'adultes, on ne fait pas jouer des scènes imaginaires, fabulées. Pourquoi ? parce que les scènes imaginaires sont en quelque sorte un détournement du psychodrame.

Mais alors pourquoi faire jouer aux enfants des scènes imaginaires ? D'abord c'est ce qu'ils proposent spontanément et on a les plus grandes difficultés à faire jouer des scènes réelles. Ça équivaut souvent à les faire taire, ou à leur demander de trahir les parents, s'il s'agit de faire jouer une scène où interviennent les parents. C'est pour cela, que j'ai accepté de faire jouer des scènes fabulées.

Mais ce qui reste posé au départ, comme « consigne », c'est qu'on joue, ce qui vous est arrivé.

3 - Questions sur la « technique » :

Question : A propos des entretiens préliminaires, qu'est-ce qui permet de décider de mettre l'enfant en psychodrame, plutôt qu'en psychothérapie individuelle ? Comment arrivez-vous à choisir le psychodrame ? En pratique, les gens ont tendance à envoyer des enfants en psychodrame, lorsqu'ils pensent qu'une psychothérapie individuelle n'est pas possible. Encore faudrait-il savoir pourquoi. On vous envoie facilement tous les cas d'inhibition par exemple. Ça peut avoir un sens, mais qui reste à théoriser.

Par exemple on peut se dire, que donner la possibilité à un enfant, de jouer ou de voir jouer les autres est déjà presque une intervention. On voit dans les groupes d'enfants des participants, qui disent très peu de choses et dont l'entourage vous apprend qu'ils vont beaucoup mieux. Il faut se méfier de ce critère, mais c'est parfois vrai.

Je vais terminer par un exemple d'inhibition. Il s'agit d'un enfant qui avait été envoyé pour une inhibition scolaire massive. Cet enfant s'est tu pendant longtemps. Quand il a compris qu'il pouvait jouer, sans qu'il y ait de conséquences, il a fini par nous montrer pourquoi il se taisait : il avait une telle demande de séduction (c'est ce qui se passait avec sa mère) à l'égard des adultes et de l'institutrice en particulier, qu'il se tenait à distance. Sa demande était tellement dangereuse, qu'il ne pouvait plus rien dire.

Et je crois qu'en face à face il se serait tu également pendant longtemps et ça aurait été plus difficile à supporter. Et je ne sais pas trop comment on aurait pu sortir de cette impasse. Lui fournir une aire de jeu, où il n'était pas pris d'emblée dans cette demande, était déjà une intervention.

Question : Comment se déroule une séance de psychodrame d'enfants ? Comment se déroule une séance ? Je pense qu'il y a deux temps. Le temps du jeu, qui correspond à la consigne, où on leur demande de jouer ou de proposer une histoire qui leur est arrivée. Et il ne s'agit pas de les laisser jouer comme ça, comme on joue à cache-cache dans la cour de récréation. C'est une tentation qui se produit à tout moment : jouer comme à l'extérieur. Mais à chaque fois que ça arrive je le fais remarquer. Et puis il y a un deuxième temps où l'on parle de ce qui a été joué.

C'est au moment où ils jouent que la tentation des passages à l'acte est la plus grande. On peut noter au passage que si la règle est la même que dans les groupes d'adultes, c'est-à-dire qu'on fait « comme si », on ne peut pas être trop stricts là-dessus. On ne peut pas empêcher un enfant de toucher ou de bousculer un camarade, au risque de les figer complètement.

Par contre, il faut éviter que le groupe ne vire au réel. Parce qu'alors

il n'y a plus de séance. Ça m'est arrivé. Il y avait un enfant, qui dès le début de la séance, empilait tous les tabourets, grimpait en haut et crachait sur les autres. Alors là il n'y a plus de séance, et il vaut mieux arrêter. C'est une des principales difficultés du psychodrame d'enfant : le passage à un groupe réel. A ce moment on n'a plus affaire à du psychodrame, mais à des enfants qui se posent comme des « délinquants » par rapport à la règle instituée. La seule issue, c'est de les faire parler de leur tentative de « délinquance ».

De même pour les vols. Il y en a toujours qui volent les affaires des autres. C'est la même chose : ou on peut en parler, ou il n'y a pas de séance.

Question : Pensez-vous qu'il soit indispensable que le groupe soit animé par un couple (un homme et une femme) ? Et si oui, pourquoi ? Il ne s'agit pas de psychodramatiser de la psychanalyse, ou de psychodramatiser l'OEdipe, selon l'expression de François Périer, de fournir une sorte de loi œdipienne de l'extérieur. Ce qui est important c'est que s'il y a un couple, il y a bien un fantasme qui structure ce couple, et les participants, adultes ou enfants se situent par rapport à cela.

Question : la présence d'un couple de thérapeute, ne présente-t-elle pas le danger d'occulter les problèmes se référant à la phase pré-œdipienne ? Ça ne peut l'occulter, que si les animateurs y font eux-mêmes obstacle. La difficulté majeure, me semble-t-il, c'est que si l'enfant, c'est le refoulé de l'adulte, l'inverse n'est pas vrai. Dans un groupe d'adultes, un adulte peut aussi bien jouer un rôle d'enfant qu'un rôle d'adulte. Si les enfants vous demandent de jouer un rôle, on sent qu'on est un adulte pour eux, ça introduit une distorsion.

Question : Quel est le nombre, le rythme, la durée des séances, et quelles sont les règles pour composer un groupe ? Je crois qu'avec quatre, cinq enfants, c'est suffisant. Pour ma part je ne prends pas d'enfants ayant une trop grosse différence d'âge. Quant à la durée, il n'y a pas de norme. Ça dépend de ce qui vous paraît nécessaire pour pouvoir entendre quelque chose. Pour ma part c'est à peu près la même durée que pour un groupe d'adulte, une heure et demie. Il faut fixer un temps donné, pour qu'il y ait une limite. Il me semble également qu'une séance par semaine suffit. Deux séances s'approchent plus d'un rythme psychanalytique.

Mais l'on ne peut en aucun cas composer le groupe. Lorsqu'on se propose de composer le groupe on est dans le fantasme du groupe idéal.

Question : On a remarqué dans un groupe d'étude, que le psychodrame offre très peu de possibilité de réélaboration de ce qui sort pendant la séance. Il semble nécessaire de répréciser à la fin, ce qui s'est passé pour chacun. Cette impression est-elle confirmée par la pratique ? Quelle est la différence sur ce point entre le psychodrame d'enfant et

celui d'adulte ? Je crois qu'il n'y a pas là de différence sur ce point entre les groupes d'enfants ou d'adulte. On ne réélaboré pas ce que les enfants ont dit. Ils ont dit ce qu'ils ont dit, avec leurs mots à eux, et il faut surtout prendre la précaution de ne pas le traduire dans une autre langue. L'observation n'est pas faite, pour réélaborer la séance, mais pour faire le lien entre ce qui s'est joué. Dans la séance, il y a des interventions faire jouer, ne pas faire jouer, éventuellement faire arrêter si le groupe vire au réel.

Dans l'exemple dont je vous ai parlé, le vécu de cet enfant, qui était complètement éclaté, qui ne pouvait tenir en place, qui rejouait l'explosion à laquelle il avait assisté de façon quasi réelle, n'a pas été réélaboré. Mais il lui a été dit, d'une place qui avait une valeur transférentielle, quelque chose qui a modifié son vécu. Réélaborer ça voudrait dire qu'on a une grille interprétative et qu'on l'applique.

Toute grille interprétative, qu'elle soit freudienne, lacanienne, ou autre, vire à l'endoctrinement. On peut parler si vous voulez d'élaboration, mais l'observation n'est pas faite pour donner le sens de la séance, juste pour que le lien entre les différents jeux apparaisse.

Question : Le fait que l'adulte, observe, hors du groupe et écrive, ne pose-t-il pas problème par rapport au vécu de l'enfant ? Il faut si la question vient, expliquer qu'on écrit l'histoire de ce qu'ils jouent. Je ne vois pas pourquoi on ne leur dirait pas. Le point à éviter, c'est que l'observation soit prise comme un jugement. Les enfants comme les adultes sont avides de l'observation. Souvent pour savoir ce qu'on pense d'eux et de ce qu'ils ont joué.

Ce que je voudrais souligner, c'est que nous n'utilisons pas un code, ni dans l'observation, ni dans le jeu. Si vous prenez certains exemples de psychodrame individuel où il y a plusieurs analystes, et un directeur de séance. Ici ce sont les adultes qui jouent pour l'enfant. Mais le jeu prend valeur de codage psychanalytique : il y a une personne qui joue la pulsion, l'autre le surmoi, etc.

Ce n'est pas dans cette perspective que nous travaillons.

Henri Fromm

INDICATIONS DE PSYCHODRAME

ANALYTIQUE POUR ENFANTS

L'expérience nous enseigne qu'il est souvent indispensable d'avoir un nombre important de rencontres individuelles avec un enfant avant de l'introduire dans un groupe de psychodrame.

Dans le cas contraire ; il faut s'attendre à ce que de nombreuses séances soient toutes emplies du rappel des règles souvent insuffisant à empêcher des passages à l'acte toujours difficiles à analyser avec des enfants qui ont tôt fait de nous classer dans le lot des adultes répressifs. Par ailleurs, on constate que les transferts latéraux s'établissent avec une massivité telle que l'analyse en est pratiquement impossible ; les enfants parvenant difficilement à sortir du registre de l'ici et maintenant. Ces expériences ex-abrupto sont très menaçantes pour les enfants qui adoptent rapidement et parfois radicalement des positions défensives.

Lorsque la thérapie est engagée avec l'un des psychodramatistes, la qualité du transfert préalablement établi permet à l'enfant d'assumer l'angoisse que déclenche la situation de groupe. De plus, il situe d'emblée l'expérience psychodramatique dans le registre thérapeutique et adopte plus facilement l'attitude de « sérieux » qui convient. Du point de vue du thérapeute, une connaissance assez approfondie de la problématique de l'enfant lui permet une meilleure écoute et lui évite parfois de se laisser embarquer sans le savoir dans les fantasmes et les rêveries de l'enfant. Sans jamais aucune référence précise au contenu des séances préliminaires, la relation de confiance qui s'est nouée autorise chacun à poursuivre la construction de son identité en lien avec l'histoire ébauchée avant dans le dialogue avec le thérapeute et rend possible la confrontation dynamisante avec d'autres histoires. Ainsi, le thérapeute peut interroger des différences qui ont souvent beaucoup de mal à se dire et qui exprimées favorisent la circulation du Désir.

Dans notre pratique (dans un externat pour enfants caractériels et psychotiques) le psychodrame vient donc presque toujours en relais d'une prise en charge en premier lieu individuelle et il peut être proposé parallèlement à celle-ci.

Naturellement, tous les enfants qui s'engagent dans une relation psychothérapique individuelle ne feront pas du psychodrame, l'indication est formulée dans certains cas bien précis. Nous en citerons